Conditions générales de participation

- Vermifugation obligatoire (recommandé 4x par année, minimum 2x) et protection contre les ecto-parasites (tiques, puces, etc…).
- Le vaccin combiné (rappel annuel) est obligatoire (hépatite contagieuse, toux du chenil, maladie de carré, parvovirose, leptospirose). Je vous recommande le vaccin appelé LEPTO6.
- Le vaccin intra-nasal contre la toux du chenil (trachéo-bronchite infectieuse canine) est recommandé.
- Les chiots sont acceptés en cours collectifs dès l'âge de trois mois, après leur rappel de primo-vaccination. Néanmoins, ils sont acceptés en cours privés quel que soit leur âge.
- Les chiens provenant récemment de l'étranger doivent se munir d'un certificat médical de bonne santé (attention au délai de quarantaine pour certains pays).
- Concernant les cours collectifs d'éducation, il est demandé à chaque propriétaire de tenir son chien en laisse, pour des raisons de sécurité.

Toutes ces mesures sont prises afin de protéger vos chiens.

Les inscriptions ne sont validées que lorsque le formulaire est rempli et renvoyé à Histoires de Chiens.

Le formulaire d'inscription engage le propriétaire à respecter les dates pour lesquelles il s'est inscrit.

Concernant les cours d'éducation, les abonnements sont limités dans le temps et payables au premier cours pour plusieurs raisons :

- Cela permet d'engager le propriétaire et de le responsabiliser.
- La régularité structure le travail d'éducation et permet au couple maître-chien une réelle et rapide progression.

En cas de litige, le fort juridique est à Lausanne.

Marion FRANCOIS **Tél. : +41 78 733 04 02** **info@histoires-de-chiens.ch**
Rue des Crêtes 12, 1018 Lausanne **http://www.histoires-de-chiens.ch**